

BRETTEVILLE SUR ODON
Arrondissement de CAEN
Canton de Caen I
Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an **DEUX MIL VINGT SIX**
Le 17 avril 2026 **Le 27 avril 2026 à 19 H 00**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrice MACHURET, Maire.

Date d'affichage :
Le 20 mars 2026

Etaient présents :

Monsieur Patrice MACHURET, Maire,
Mesdames : BARNAUD, BLANC, DAUSSE, FAUVEL, GODARD,
LAMY, LECOUCVEY, LEBOSSÉ, MACHURET, MAC-
VICAR, MAJDOUBI, RAINE.

En exercice : 27

Messieurs : ADAM, BARNAUD, BERTHOUT, DUTHILLEUL,
FAUDOT, LE GAL, LE MASSON, LE TOURNEUR,
LECOUVAY, MANEVY, MORTREUX.

Présents : 24

Votants : 26

Absents :

Madame ASSELINE (excusée pouvoir à G. LE MASSON)
Madame HOCHET (excusée pouvoir à M. FAUDOT)
Monsieur MORAND

Yves BARNAUD est désigné secrétaire de séance.

**OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA
COMMUNE AU SDEC**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-33,

VU les statuts du SDEC ENERGIE, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017,

CONSIDERANT qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder de la désignation des représentants de la commune appelés à siéger au sein des organismes extérieurs.

CONSIDERANT que les statuts du SDEC ENERGIE prévoient que « Les organes délibérants de chaque membre du Syndicat concerné désignent deux délégués. »

Sur proposition de Mr. le Maire, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de deux délégués titulaires pour représenter la commune au sein du SDEC ENERGIE.

Il est procédé à l'élection au scrutin secret à la majorité absolue de 2 délégués titulaires.

Accusé de réception en préfecture 014-211401013-20260430-20260406-DE Date de réception préfecture : 30/04/2026

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

✚ **DÉCIDE** de désigner deux délégués titulaires du SDEC ENERGIE :

- Mr. Yves **BARNAUD**
- et
- Mme Aurélie **GODARD**

Élus à l'unanimité.

Date de publication : **30 avril 2026**
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **30 avril 2026**

Le Maire :



Patrice MACHURET